HIS8052-30

Séminaire : L'Europe contemporaine

hiver 2022 – 3 crédits

mercredi, de 18h00 à 21h00
du 12 janvier au 20 avril 2022

Professeur Anthony Steinhoff
Courriel :Steinhoff.anthony@uqam.ca
Tél. : 514.987.3000 poste 8310
Bureau : A-6215
Disponibilité : mercredi et jeudi de 14h à 16h30, et sur RV

Présentation et objectifs du séminaire

Ce séminaire vise à faire le point sur les tendances majeures et sur l'évolution de l'historiographie de l'Europe contemporaine autour des grandes transformations qu'a subies le continent depuis le début du XIX^e^ siècle jusqu'à nos jours. Au cours de cette période, l'Europe a d'abord clairement occupé une place notable dans le développement de grands courants intellectuels et a conservé l'initiative des principaux mouvements économiques, sociaux et politiques, pour plus tarde perdre cette position suite aux deux conflits mondiaux qui ont lieu, pour une large part, sur son territoire. Nous nous pencherons sur les grands thèmes et les questionnements qui ont inspiré et inspirent toujours la recherche sur le passé européen. Comment par exemple, comprendre la révolution industrielle, l'influence du nationalisme, le phénomène totalitaire, l'impérialisme et l'influence de la guerre froide ? Nous examinerons aussi l'évolution des paradigmes et des méthodes pour étudier l'ère contemporaine : (l'histoire politique, sociale, culturelle, transnationale, croisée, l'histoire du genre…) et nous abordons les débats sur la périodisation (« long » dix-neuvième siècle, « court » vingtième siècle) ou sur les modalités d'écriture d'une histoire « européenne ». Enfin, le séminaire a pour objectif d'aiguiser la capacité des étudiant.e.s à porter un regard critique sur la fabrique de l'histoire de l'Europe contemporaine et de leur permettre, au terme de ce parcours, de mieux situer leur propre recherche dans les tendances récentes de l'historiographie européenne des XIX^e^ et XX^e^ siècles.

Le séminaire est organisé de façon thématique et chronologique. Chaque séance sera consacrée à un champ de l'histoire de l'Europe contemporaine, ou encore à une question particulière qui a provoqué d'importants débats parmi les historiens de même qu'une réorientation du champ d'études. Les sujets que seront abordés au cours de la session sont présentés dans le calendrier (ci-dessous).

Lectures obligatoires

Pas de manuel, mais voir les remarques concernant les lectures aux pages 4 et 5.

Évaluations et échéances

Tout au long de la session

Participation en classe : 40%

Entre le 19 janvier et le 20 avril

Exposé oral sur le thème d'une séance : 15 %

16 février

Proposition pour le travail historiographique : 5 %

20 avril

Travail historiographique : 40 %

Formule pédagogique

Ce séminaire se déroulera sous la forme de rencontres hebdomadaires où la discussion collective et les débats argumentés à partir des lectures communes, choisies par le professeur, seront privilégiés. D'habitude, ses rencontres auront lieu en mode présentiel ; toutefois, en fonction des conditions sanitaires, il se peut que des séances seront tenues en forme de réunions Zoom.

Chaque semaine, la séance commencera avec un exposé fait par un.e étudiant.e sur le thème de réflexion proposé. Cet exposé vise à présenter des réflexions sur les lectures au programme pour la séance et sur leurs contributions à l'historiographie pertinente. Puis, nous passerons à une discussion générale des lectures et du thème. Le professeur se réserve le rôle d'animateur de la séance. Bien qu'il propose régulièrement des réflexions et des renseignements complémentaires, il incombe aux étudiant.e.s de maintenir et de faire progresser la discussion.

Cette approche exige donc une préparation rigoureuse, soit la lecture et la réflexion, par toutes et tous, des ouvrages proposés par le professeur. Ce travail préalable est la clé pour des séances fructueuses, riches et stimulantes, où chacun.e sera en mesure de participer activement.

Descriptifs des activités et des évaluations

Les lectures obligatoires et les modalités d'évaluation sont les mêmes pour les étudiant.e.s à la maîtrise et au doctorat. Ceci dit, les attentes seront supérieures, à l'oral comme à l'écrit, pour les étudiant.e.s plus avancé.e.s dans les études.

Participation en classe

Un séminaire de ce type exige une participation active et régulière de la part de chaque étudiant.e du groupe, ce qui explique la part non négligeable accordée à ce critère d'évaluation. Il importe donc, comme indiqué plus haut, d'envisager les lectures obligatoires le plus sérieusement possible et de consacrer du temps pour s'approprier chaque ouvrage afin de faciliter des interventions pertinentes et régulières durant les séances de séminaire.

À cette fin, il est fortement recommandé de préparer quelques questions ou réflexions portant sur chacun des textes proposés ou qui les font dialoguer.

Au cours de la session, il est attendu que vous preniez activement et judicieusement part aux discussions et aux débats. Des absences fréquentes, tout comme une passivité excessive en cours, nuiront à la note de participation. Cette note sera déterminée principalement par un exercice d'auto-évaluation effectué à la fin de la session.

L'exposé oral

L'objet de cet exercice est multiple. Avant tout, il s'agit de présenter les ouvrages de la séance particulière afin de stimuler leur discussion. Il vise aussi à développer chez les étudiant.e.s des capacités de communication orale—particulièrement la cohérence, la clarté et la synthèse—qui font rarement l'objet d'une évaluation soutenue dans les cours de premier cycle.

Les exposés seront d'une durée de 15 à 20 minutes chacun. Leur objectif est de présenter à la fois le contexte historiographique des lectures obligatoires — y compris leurs contributions spécifiques au (sous)champ— et d'offrir une réflexion personnelle et rigoureuse de ces lectures, ce qui comprendra, entre autres, une appréciation de la thèse, la méthodologie et les conclusions principales.

Comme toute communication orale, l'exposé doit commencer avec une introduction (notamment une évocation de[s] lecture[s] et de l'auteur, les auteurs), un développement (2 ou 3 thématiques de réflexion) et une conclusion (par exemple, votre jugement global sur les lectures). Par ailleurs, au plus tard 24 heures avant l'exposé, l'étudiant.e aura à envoyer au professeur une liste de 5 questions de discussion, qu'il affichera ensuite à l'espace-cours Moodle.

Le calendrier pour les exposés sera établi lors de la première séance du séminaire.

Chaque exposé sera évalué selon les critères suivants : cohérence et structure, compréhension des lectures, qualité de l'évaluation du contexte historiographique, registre et maîtrise de la langue, respect du temps alloué et qualité des questions diffusées à l'avance.

Travail historiographique

L'objectif de cet exercice est de permettre aux étudiant.e.s d'approfondir leur analyse de l'évolution d'un champ ou d'un débat historiographique portant sur l'histoire de l'Europe contemporaine qui leur intéresse et, s'il y a lieu, en fonction de leur propre recherche en cours.

Ainsi, les étudiant.e.s réaliseront une sorte de « bilan historiographique » : problématisé, organisé et fondé sur un choix pertinent de monographies, ouvrages collectifs ou d'articles importants sur la thématique retenue. Les ouvrages abordés devront être intégrés aux réflexions et à l'argumentation (cités en notes de bas de page). À aucun moment ce bilan ne donne lieu à un simple catalogue énumératif ou à une sorte de compte rendu collectif. La pertinence des titres compte davantage que leur quantité.

Dans ce travail, les étudiant.e.s retraceront les grandes lignes de l'évolution de l'historiographie sur la thématique choisie, analyseront les principaux débats qu'elle a suscités, et prendront soin de commenter de manière précise l'état actuel du champ ou débat. Tout au long du travail, il sera essentiel de s'interroger sur les raisons des changements historiographiques constatés et de signaler les contributions précises des historien.ne.s : qui a travaillé, avec quelles sources, suivant quel « type » d'histoire et de méthodes ? Cela afin de dégager de grandes tendances historiographiques, tout en soulignant les principaux apports et les principales limites des études recensées.

Le texte pour ce travail aura une longueur d'environ 15 à 20 pages (notes et bibliographie non comprises). Pour la mise en place, les étudiant.e.s devront suivre les consignes départementales (voir le guide pour le programme du premier cycle), avec deux exceptions près : interligne de 1,5 pour le texte principal et aucune table de matières. Ce travail doit être clairement et convenablement structuré, notamment avec une introduction, un développement et une conclusion. Il est à remettre au plus tard pour le 20 avril 2020 (la dernière séance du séminaire).

Pour faciliter la préparation de ce travail, chaque étudiant.e soumettra au professeur une proposition écrite pour le 16 février au plus tard. Cette proposition comprendra 1 à 3 paragraphes sur la thématique à aborder, sur la pertinence de la thématique et une bibliographie préliminaire (5 à 7 ouvrages distincts ; toutes les citations bibliographiques doivent suivre les normes du département). Cette proposition sera approuvée, commentée et contiendra les suggestions du professeur.

Le travail final sera évalué selon les critères suivants : qualité et profondeur de la recherche, structure et argumentation, qualité de l'analyse et qualité de langue et de composition.

Politiques du cours

- D'après la politique départementale, pour réussir le cours, les étudiant.e.s doivent, obligatoirement, réaliser toutes les activités (les évaluations) prévues.
- Il est essentiel d'apporter les lectures obligatoires pour chaque cours à la séance du cours (en forme imprimée ou numérique).
- La correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation. Conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale d'histoire, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un minimum de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit.
- Durant la session, les travaux corrigés seront remis en classe. Les travaux de fin de session peuvent entre transmis par la poste si l'étudiant.e joint une enveloppe affranchie à son travail.

- Sans entente préalable, une pénalité de 5 % par jour ouvrable sera imposée à chaque travail remis en retard.

Barème de notation

Les notes finales dans ce cours seront rapportées selon le barème de notation en vigueur dans le département d'histoire, à savoir :

Excellent	Très bien	Bien
A+ : 88 % +	B+ : 78-81%	C+ 68-71%
A : 85-87%	B : 75-77%	C : 65-67%
A- : 82-84%	B- : 72-74%	

Lectures et calendrier des séances

Vous trouverez ci-dessous un calendrier pour toutes les séances du séminaire, avec une indication de la date et des ouvrages à lire pour chaque séance. Quant aux ouvrages, soit ils sont disponibles à l'achat à la COOP-UQAM, soit vous aurez un accès direct au document par le biais de notre espace-cours Moodle (des fichiers PDF ou des liens vers des ressources électroniques de la Bibliothèque centrale de l'UQAM).

12 janvier (semaine 1) : Présentation du séminaire

19 janvier (semaine 2) : Nations et nationalismes

Jeremy KING, *Budweisers into Czechs and Germans : A Local History of Bohemian Politics, 1848-1948*, Princeton, Princeton UP, 2005, p. 1-79, 114-212.

Lectures complémentaires

Antoinette BURTON, « Who Needs the Nation ? Interrogating 'British' History », *Journal of Historical Sociology*, 10, no 3, 1997, 227-248.

Ernest GELLNER, *Nations et nationalisme*, Paris, Payot, 1989 (éd. anglaise. 1983).

Eric J. HOBSBAWM, *Nations et nationalismes depuis 1780*, Paris, Gallimard, 1992 (éd. anglaise 1990).

Elias José PALTI, « The Nation as a Problem: Historians and the "National Question" », *History and Theory*, 40/3 (2001): 324-346.

Len SCALES et Oliver ZIMMER (dir.), *Power and the Nation in European History*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005.

26 janvier (semaine 3) : Ouvriers et l'histoire du travail

Gareth STEDMAN JONES, « Repenser le chartisme », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 2007, 54, 7–68.

Joan SCOTT, « A Statistical Representation of Work : *La Statistique de l'industrie à Paris, 1847–1848* », *Gender and the Politics of History*, New York, Columbia University Press, 1999, 113-138.

Klaus TENEFELD, « The Herne Riots of 1899 », in *The Social History of Politics*, ed. Georg Iggers, New York, St. Martins Press, 1985, 282–312.

Lectures complémentaires

Anna CLARK, *The Struggle for the Breeches: Gender and the Making of the British Working Class*, Berkeley/Los Angeles, University of California Press, 1995.

Laura Lee DOWNS, *L'inégalité à la chaine. La division sexuée du travail dans l'industrie métallurgiqueen France et en Angleterre, 1914-1939*, Paris, A. Michel, 2002

Geoff ELEY and Keith NEILD (dir.), *The Future of Class in History : What's Left of the Social*, AnnArbor, University of Michigan Press, 2007.

Eric J. HOBSBAWM, « From Social History to the History of Society », Daedalus t. 100, 1971, 20-45..

Edward P. THOMPSON, *La formation de la classe ouvrière anglaise*, Paris, 2012 (éd. angl., 1969).

2 février (semaine 4) : Empires et impérialismes

David TODD, *A Velvet Empire: French Informal IUmperialism in the Nineteenth Century*,Princeton, Princeton University Press, 2021, p. 1-122, 175-226, 277-286.

Lectures complémentaires

Sebastian CONRAD, « Rethinking German Colonialism in a Global Age », *Journal of Imperial and Commonwealth History*, 41, 2013, 543-566.

Frederick COOPER, *Le colonialisme en question : théorie, connaissance, histoire*, Paris, Payot, 2010 (éd.anglaise, 2005).

John DARWIN, *The Empire Project: The Rise and Fall of the British World-System, 1830-1970*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009.

Dane KENNEDY, « Imperial History and Post-Colonial Theory », *Journal of Imperial andCommonwealth History*, 24, 1996, 345–363.

Priya SATIA, *Time's Monster: How History Makes History*, Cambridge, MA, Belknap, 2020.

Pierre SINGARAVÉLOU, *Les empires coloniaux, XIXe-XXe siècle*, Paris, Points-Seuil, 2013.

9 février (semaine 5) : Histoire urbaine, histoire de la sexualité

Andrew Israel ROSS, *Public City/Public Sex : Homosexuality, Prostitution, and Urban Culture in Nineteenth-Century Paris*, Philadelphia, Temple University Press, 2019, p. 1-124, 157-220.

Lectures complémentaires

Florence BOURILLON, *Agrandir Paris, 1860-1970*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012.

Edward Ross DICKINSON, *Sex, Freedom, and Power in Imperial Germany, 1880-1914*, Cambridge, Cambride University Press, 2014.

Jennifer HALL-WITT, *Fashionable Acts: Opera and Elite Culture in London, 1780*-1880, Lebanon, NH, University of New Hampshire Press, 2007.

Thomas LAQUEUR, *Making Sex : Body and Gender from the Greeks to Freud*, Cambridge, MA, Harvard University Press, 1991.

Andrew LEES and Lynn Hollen LEES, *Cities and the Making of Modern Europe, 1750-1914*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007.

Jean-Luc PINOL (dir.), *Histoire de l'Europe urbaine, t. 2, De l'Ancien régime à nos jours*, Paris, Seuil, 2003.

Judith WALKOWITZ, *Prostitution and Victorian Society: Women, Class and the State*, Cambridge, Cambridge University Press, 1980.

Jeffrey WEEKS, *Making Sexual History*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000.

16 février (semaine 6) : La « belle époque »

Dominique KALIFA, *La véritable histoire de la « Belle Époque »*, Paris, Fayard, 2017, p. 11-149, 211-216.

Carl SCHORSKE, *Vienne, Fin-de-siècle : politique et culture*, Paris, Seuil 1983 (éd. anglaise 1980), introduction, chapitres 2 et 5.

Lectures complémentaires

Peter FRITZSCHE, *Reading Berlin 1900*, Cambridge, MA, Harvard University Press, 1996.

Stephen KERN, *The Culture of Time and Space, 1880-1918*, 2d edition, Cambridge, MA, Harvard UP2003.

Roy PORTER et Mikulás Teich (dir.), *Fin-de-siècle and its Legacy*, Cambridge, Cambridge Univedrsity Press, 1990.

Charles REARICK, *Pleasures of the Belle Epoque: Entertainment and Festivity in Turn-of-the-Century France*, New Haven, Yale University Press, 1985.

Vanessa R. SCHWARTZ, *Spectacular Realities: Early Mass Culture in Fin-de-Siècle Paris*, Berkeley et Los Angeles, *University of California Press*, 1999.

Mark D. STEINBERG, *Petersburg Fin de Siècle*, New Haven, Yale University Press, 2011.

Judith R. WALKOWITZ, *City of Dreadful Delight: Narratives of Sexual Danger in Late-Victorian London*, Chicago, University of Chicago Press, 1992.

Remise de la proposition pour le travail historiographique

23 février (semaine 7) : Guerre et violence au XX^{e} siècle

Stéphane AUDOIN-ROUZEAU, « Au cœur de la guerre : la violence du champ de bataille pendant les deux conflits mondiaux », dans *La violence de guerre, 1914-1945. Approches comparées des deux conflits mondiaux*, dir. Stéphane AUDOIN-ROUZEAU, et al., Paris/Bruxelles, IHTP-CNRS/Éditions Complexes, 2002.

Mark MAZOWER, « Violence and the State in the Twentieth Century », *American Historical Review*, 107, 2002, 1158–1178.

George L. MOSSE, *De la Grande Guerre au totalitarisme : la brutalisation des sociétés européennes*, Paris,Pluriel, 2015 (éd. anglaise, 1990), introduction, chapitre 1, chapitres 3 à 6.

Lectures complémentaires

Stéphane AUDOIN-ROUZEAU, « La violence », dans *Les historiens français à l'œuvre, 1995-2010*, sous la dir. de Jean-François Sirinelli, Pascal Cauchy et Claude Gauvard, Paris, PUF, 2010, p. 131-142.

Michael E. GEYER, « The Militarization of Europe, 1914-1945 », dans *The Millitarization of the Western World*, sous la dir. de John R. Gillis, New Brunswick, NJ, Rutgers University Press, 1989, p. 65-102.

Norman M. NAIMARK, *Fires of Hatred : Ethnic Cleansing in Twentieth-Century* Europe, Cambridge, MA, Harvard University Press, 2002.

Timothy SNYDER, *Terres de sang : L'Europe entre Hitler et Staline*, Paris, Gallimard, 2012 (éd.anglaise, 2010).

Enzo TRAVERSO, *À feu et à sang : de la guerre civile européenne 1914-1945*, Paris, Stock, 2007.

« Violences coloniale, violences de guerre, violences extrêmes », numéro thématique de la *Revue d'histoire de la Shoah*, No. 189 (2008/2).

2 mars (semaine 8) : Semaine de lecture (*aucun cours*)

9 mars (semaine 9) : Vivre avec les dictatures

Mark EDELE, *Stalinist Society 1928-1953*, Oxford, Oxford University Press, 2011, p. 1-9, 13-97, 163-243.

Lectures complémentaires

Pierre AYÇOBERRY, *La société allemande sous le IIIe Reich*, Paris, Seuil, 1998.

Paul CORNER, *The Fascist Party and Popular Opinion in Mussolni's Italy*, Oxford, Oxford University Press, 2012.

Sheila FITZPATRICK, « Ascribing Class: The Construction of Social Identity in Soviet Russia », *Journal of Modern History*, 65/4 (1993): 745-768.

Sheila FITZPATRICK et Michael GEYER (dir.), *Beyond Totalitarianism : Stalinism and Nazism Compared*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008.

Saul FRIEDLÄNDER, *L'Allemagne nazie et les juifs*, 1933-1945, 2 tomes, Paris, Seuil, 2015 (éd. anglaise, 1988 et 2007).

Richard GELLATELY and Nathan STOLTZFUS (dir.), *Social Outsiders in Nazi Germany*, Princeton, Princeton University Press, 2001.

Marie-Anne MATARD-BONUCCI et Pierre MILZA (dir.), *L'homme nouveau dans l'Europe fasciste, 1922-1945 : entre dictature et totalitarisme*, Paris, Fayard, 2004.

Nicolas WERTH, *L'île aux cannibals*, Paris, Perrin, 2008.

16 mars (semaine 10) : Histoire des femmes, histoire du genre

Marie Louise ROBERTS, *Des GIs et des femmes : Amours, viols et prostitution à la Libération*, Paris, Le Seuil,2014 (éd. angl., 2013), introduction, chapitres 1, 3, 4, 5, 7, 8 et conclusion.

Lectures complémentaires

Claire DUCHENE, *Women's Rights and Women's Lives in France: 1944-1968*, London, Routledge,1994.

Barbara EINHORN, *Cinderella Goes to Market: Citizenship, Gender and Women's Movements in East Central Europe*, London, Verso, 1993.

Geneviève FRAISSE, *Muse de la raison : démocratie et exclusion des femmes en France*, Paris, Gallimard,1995.

Victoria DE GRAZIA, *How Fascism Ruled Women: Italy, 1922-1945*, Berkeley/Los Angeles,University of California Press, 1992.

Elizabeth HEINEMAN, *What Difference Does a Husband Make? Women and Marital Status in Naziand Postwar Germany*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press, 1999.

Dagmar HERZOG, « Syncopated Sex: Transforming European Sexual Cultures », *American Historical Review*, 114/5 (2009): 1287-1308.

Dagmar HERZOG (dir.), *Brutality and Desire: War and Sexuality in Europe's Twentieth Century*, Basingstoke, UK, Palgrave-Macmillan, 2009.

Philippa LEVINE (ed.), *Gender and Empire*, Oxford, Oxford University Press, 2004.

Michelle PERROT, *Les Femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion, 1998.

Joan W. SCOTT, « Le genre : une catégorie utile d'analyse historique », dans *De l'utilité du genre*, Paris, Fayard, 2012 (éd. anglaise, 1986).

23 mars (semaine 11) : Mémoire et l'après-guerre

Richard S. ESBENSHADE, Richard S, « Remembering to Forget : Memory, History, National Identity in Postwar East-Central Europe », *Representations*, 49, hiver 1995, 72–96.

Henry ROUSSO, « Le double fardeau : Vichy et l'Algérie », dans *Face au Passé : Essai sur la mémoire contemporaine*, Paris, Belin, 2016, p. 9-27 et 117-142 (plus notes).

Art SPIEGELMAN, *Maus, t. 1 : Mon père saigne l'histoire*, Paris, Flammarion, 1994 (éd. anglaise,1986).

Lectures complémentaires

Alon CONFINO, « Collective Memory and Cultural History: Problems of Method », *American Historical Review*, 102, 1997, 1386-1403.

Jeffrey HERF, *Divided Memory: The Nazi Past in the Two Germanys*, Cambridge, Cambridge UP, 1998.

Jan-Werner MÜLLER (dir.), *Memory and Power in Post-War Europe : Studies in the Presence of the Past*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002.

Pierre NORA, « Entre mémoire et histoire », dans *Les Lieux de mémoire*, t. 1, *La République*,Paris, Gallimard, 1984, xvi-xlii.

Sylvia PALETSCHEK et Sylvia SCHRAUT, *The Gender of Memory: Cultures of Remembrance in Nineteenth- and Twentieth-Century Europe*, Frankfurt am Main, Campus, 2008.

Donald REID, *Germaine Tillion, Lucie Aubrac, and the Politics of Memories of the French Resistance*, Newcastle, UK, Cambridge Scholars Publishing, 2007.

Henry ROUSSO, *Vichy : Le Syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, Paris, Seuil, 1987.

30 mars (semaine 12) : Les « Européens » et les « autres »

Kira THURMAN, *Singing Like Germans : Black Musicians in the Land of Bach, Beethoven, and Brahms*, Ithaca, NY, Cornell UP, 2021, p. 1-17, 42-96, 134-158, 215-280.

Lectures complémentaires

Robbie AITKEN and Eve ROSENHAFT, *Black Germany: The Making and Unmaking of a Diaspora Community, 1884-1960*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013.

Celia APPLEGATE et Pamela POTTER (dir.), *Music and German National Identity*, Chicago, University of Chicago Press, 2006.

Elisa CAMISCIOLI, *Reproducing the French Race : Immigration, Intimacy and Embodiment in the Early Twentieth Century*, Durham, NC, Duke University Press, 2009.

Rita CHIN et al. (dir.), *After the Nazi Racial State : Difference and Democracy in Germany and Europe*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 2009.

Peter GATRELL, *The Unsettling of Europe: How Migration Reshaped a Continent*, NewYork, Basic Books, 2019.

Emmanuelle SAADA, *Les enfants de la colonie : Les métis de l'Empire français entre sujétion et citoyenneté*, Paris, La Découverte, 2007.

Joan W. SCOTT, *The Politics of the Veil*, Princeton, Princeton University Press, 2011.

6 avril (semaine 13) : L'Europe après les empires

Jordanna BAILKIN, *The Afterlife of Empire*, Berkeley/Los Angeles, University of California Press, 2012, 1-94, 164-242.

Lectures complémentaires

Elizabeth BUETTNER, *Europe after Empire : Decolonization, Society, and Culture*, Cambridge, Cambridge University Press, 2016.

Dipesh CHAKRABARTY, *Provincializing Europe : Postcolonial Thought and Historical Difference*, Princeton, N.J.: Princeton UP, 2008.

Frederick COOPER, *Français et Africains? Être citoyen au temps de la décolonisation*, Paris, Payot, 2014 (éd. anglaise, 2014).

William LOUIS and Ronald ROBINSON, « The Imperialism of Decolonization », *Journal of Imperial and Commonwealth History*, 22 (1994): 462–511.

Todd SHEPARD, *1962 : Comment l'indépendance algérienne a transformé la France*, Paris, Payot 2008 (éd. anglaise 2008).

Stuart WARD, « The European Provenance of Decolonization », *Past & Present*, 230 (2016): 227–260.

Wendy WEBSTER, *Englishness and Empire, 1939-1965*, Oxford, Oxford University Press, 2005.

* Du temps à la fin de ce cours sera réservé pour l'évaluation de l'enseignement.

13 avril (semaine 14) : Travail individuel

20 avril (semaine 15) : Réflexions finales

Remise du travail historiographique

Politiques et informations départementales et universitaires

Plagiat (Règlement 18 sur les infractions de nature académique)

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par un.e étudiant.e, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du Règlement nº 18 sur les infractions de nature académique.

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le Règlement 18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

> Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Pour accéder au site, veuillez utiliser le lien suivant : www.infosphere.uqam.ca/rediger-un-travail/eviter-plagiat

Politique nº 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel.

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste

unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme;
- le (cyber) harcèlement sexuel;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel. La capsule de formation obligatoire annuelle est disponible au harcelement.uqam.ca

Pour plus d'information : *https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf*

Les personnes victimes, témoins ou informées d'une situation de sexisme, de violence à caractère sexuel, ou pour en apprendre plus sur ces enjeux, peuvent consulter :

- le Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH) ; téléphone : 514 987-3000, poste 0886 ; harcelement@uqam.ca; harcelement.uqam.ca
- Soutien psychologique (Services à la vie étudiante) ; 514 987-3185 ; vie-etudiante.uqam.ca
- Service de la prévention et de la sécurité : 514 987-3131

Politique nº 42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement (extraits)

L'Université reconnaît à toutes les personnes membres de la communauté universitaire le droit d'être traitées avec dignité, équité et respect mutuel.

L'Université considère le respect mutuel, l'égalité, l'écoute et l'entraide comme des valeurs importantes qui favorisent l'épanouissement personnel ainsi que l'établissement de rapports harmonieux entre les personnes et entre les groupes, et qui permettent la mise en place d'un milieu sain et propice à la réalisation individuelle ou collective de sa mission universitaire.

L'Université est consciente que les situations de harcèlement ou pouvant mener à du harcèlement résultent de l'interaction de facteurs individuels, sociaux et liés au milieu de travail et d'études. Compte tenu de ces facteurs, l'Université croit que la prévention constitue le meilleur moyen pour assurer un milieu exempt de toute manifestation de harcèlement et donne ainsi priorité à la prévention.

Le « **harcèlement** » inclut notamment : le harcèlement psychologique, le harcèlement discriminatoire et le harcèlement sexuel.

Le harcèlement psychologique est une conduite vexatoire se manifestant par des comportements, des paroles, des écrits, des actes ou des gestes répétés qui sont hostiles ou non désirés, blessants ou injurieux d'une personne envers une autre et ayant pour effet de porter atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique d'une personne et pouvant

entraîner pour celle-ci un milieu de travail ou d'études néfaste. Ces conduites vexatoires peuvent être le fait d'une seule personne ou d'un groupe de personnes.

Le harcèlement discriminatoire est lié à l'un ou l'autre des motifs sur lesquels il est légalement interdit de discriminer (le sexe, l'identité ou l'expression de genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la race, la couleur, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap) ou un motif analogue.

Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne.

Situation pouvant mener à du harcèlement :

Situation problématique qui met en jeu la dignité ou intégrité physique ou psychologique d'une personne et qui est susceptible de dégénérer jusqu'à devenir du harcèlement. C'est le cas notamment, mais non exclusivement, de l'abus de pouvoir ou d'autorité, du conflit et de l'incivilité. Pour éviter qu'une telle situation ne dégénère, elle doit être réglée de façon constructive, rapidement et avec respect afin de favoriser le mieux-être de chaque personne.

La politique s'applique à toute la communauté universitaire et aux partenaires externes en lien direct avec l'Université dans le cadre de leurs relations avec les membres de cette communauté. Elle s'applique à l'intérieur et à l'extérieur du campus, incluant les interactions exercées ou exprimées grâce à des moyens technologiques, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. La politique vise également les personnes étudiantes dans le cadre de leurs activités d'apprentissage hors campus approuvées telles que les stages, en tenant compte des limites des capacités d'intervention de l'Université.

Pour obtenir du soutien :

- Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH), 514 987-3000, poste 0886 ;
- Soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514 987-3185, vie-etudiante.uqam.ca
- Service de la prévention et de la sécurité : 514 987-3131

Politique nº 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap

Par sa politique, l'Université reconnait, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus et de la communauté universitaire, afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études, et ce, dans les meilleures conditions possibles. L'exercice de ce droit est, par ailleurs, tributaire du cadre réglementaire régissant l'ensemble des activités de l'Université.

Il incombe aux étudiantes, étudiants en situation de handicap de rencontrer les intervenantes, intervenants (conseillères, conseillers à l'accueil et à l'intégration du Service d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap, professeures, professeurs, chargées de cours, chargés de cours, direction de programmes, associations étudiantes concernées, etc.) qui pourront faciliter leur intégration à la communauté universitaire ou les assister et les soutenir dans la résolution de problèmes particuliers en lien avec les limitations entraînées par leur déficience.

Le Service d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants. Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination. Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante : http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap : https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf

Vous devez faire connaitre votre situation au SASESH le plus tôt possible

- En personne : 1290, rue Saint-Denis, Pavillon Saint-Denis, local AB-2300
- Par téléphone : 514 987-3148
- Courriel : situation.handicap@uqam.ca
- En ligne : http://vie-etudiante.uqam.ca/